



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 21 octobre 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 94 nouveaux cas confirmés et 2 décès du 20 au 21 octobre

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mercredi 21 octobre 2020 deux décès liés à la Covid-19. Les personnes étaient hospitalisées au CHU. Elles étaient âgées de plus de 70 ans et présentaient de nombreuses comorbidités. Les autorités présentent leurs sincères condoléances aux familles.

Par ailleurs, les autorités confirment 94 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion du 20 au 21 octobre 2020 à 15h00 (soit une moyenne journalière de 47 cas sur 2 jours consécutifs). On enregistre un total de 5 015 cas depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

Sur les nouveaux cas annoncés :

- 75 cas sont investigués :

- 62 cas sont classés autochtones
- 13 cas sont classés importés

- 19 cas sont en cours d'investigation ou font l'objet d'analyses complémentaires.

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé rappellent à l'ensemble de la population réunionnaise l'importance d'appliquer au quotidien les mesures barrière (lavage de mains, utilisation de mouchoir, tousser dans son coude, distance physique, port du masque...). Ces mesures sont essentielles pour freiner l'épidémie dans l'île.

Point sur les contaminations covid-19 au sein de l'EHPAD *Les Lataniers*:

Après un premier test positif covid-19 chez une résidente de l'unité d'hébergement renforcée de l'EHPAD Les Lataniers, à La Possession, les autres résidents et les personnels présents de ce service ont été dépistés le 18 octobre :

- 7 résidents se sont révélés positifs le 19 octobre, tous étant asymptomatiques.

L'ARS a donc décidé, en lien avec la direction de l'établissement, de l'organisation d'un dépistage de l'ensemble des autres résidents et personnels de l'EHPAD.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Les prélèvements ont été opérés le 19 octobre et les résultats rendus le 20 octobre :

- **5 personnels, dont 3 intervenants uniquement au sein de l'unité protégée, sont positifs ;**
- **aucun autre résident n'est positif.**

A cette heure, la contamination apparaît circonscrite à l'unité protégée accueillant des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

Mesures appliquées :

- **Réorganisation de l'unité de soin**

L'unité protégée a été réorganisée depuis le 19 octobre en deux sous-unités distinctes :

- une pour les résidents covid-19 positifs (7 résidents asymptomatiques à ce jour),
- une dédiée aux résidents testés négatifs mais considérés comme personnes contact du fait de la déambulation libre au sein de l'unité et des troubles ne permettant pas le port du masque (14 résidents).

- **Présence de personnels dédiés**

Une présence infirmière est mise en place 24H/24 et les personnels sont strictement affectés à cette unité.

Les personnels positifs sont placés à l'isolement chez eux, et ne pourront reprendre leurs fonctions qu'après guérison.

Des renforts de personnels, et des remplaçants sont en cours de recrutement par l'établissement, avec l'appui de l'ARS.

L'astreinte régionale en gériatrie est mobilisée pour apporter son expertise aux équipes médico-soignantes.

Le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIAS) intervient au quotidien en soutien des personnels dans l'adaptation des mesures de prévention, et notamment l'application stricte des gestes barrières et protocoles de protection des personnels et résidents.

- **Suivi et contact traçage**

Les familles sont informées de la situation par la direction de l'établissement.

La plateforme ARS/Assurance maladie de contact tracing effectue les recherches et informations des éventuelles personnes contact dans l'entourage des personnels positifs et des familles des résidents atteints.

Des tests de contrôle seront réalisés à distance auprès des personnels et résidents.

Cette situation fait l'objet d'un suivi constant de l'ARS, en coopération étroite avec la direction de l'EHPAD. Des mesures complémentaires pourront être décidées si besoin.

Dans le cadre des campagnes de test régulièrement organisées auprès de personnels des EHPAD, la Fondation Père Favron a décidé d'avancer celles concernant deux autres de ces EHPAD (Fabien Lanave au Port, et Les Alizés à La Saline Les Bains) dans lesquels un des personnels positifs des Lataniers est intervenu récemment. **Les visites sont suspendues dans l'attente des résultats de ces tests, soit pour les 2 prochains jours.**

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974